

LOUVRE

fonds de dotation

UN CONTACT PERSONNALISÉ AVEC LE FONDS DE DOTATION DU LOUVRE

Nous sommes à votre disposition pour répondre en toute confidentialité à vos questions concernant les legs, donations et assurances-vie.

- Je souhaite recevoir une documentation gratuite et sans engagement sur les legs, donations et assurances-vie pour soutenir les missions d'intérêt général du musée du Louvre.
- Je souhaite être contacté(e) par téléphone pour évoquer mon projet.
Veuillez me joindre entre _____ h et _____ h
au numéro suivant : _____

Mes coordonnées

Civilité Mme M.

Prénom _____

Nom _____

N° et rue _____

Code postal _____

Ville _____

Pays _____

Téléphone (facultatif) _____

Courriel (facultatif) _____

Bulletin à renvoyer sous enveloppe affranchie

à l'attention de Clarisse Peugnet
Fonds de dotation du musée du Louvre
Musée du Louvre - 75058 Paris Cedex 01

Vous pouvez également contacter directement :

Clarisse Peugnet,
responsable du mécénat et des legs
au 01 40 20 84 41 ou à legs@louvre.fr

Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au Fonds de dotation du Louvre et sont utilisées pour répondre à votre demande d'information sur les legs. Conformément à la loi, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la portabilité, la modification, la suppression de vos données, vous opposer au traitement ou demander sa limitation en vous adressant par courrier postal à l'adresse suivante : Fonds de dotation, Palais du Louvre, 75058 Paris Cedex 01.

LOUVRE

fonds de dotation

Clarisse Peugnet
Responsable du mécénat et des legs
01 40 20 84 41
legs@louvre.fr

TRANSMETTRE UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Legs, donations, assurances-vie



LOUVRE



Salle du département des Objets d'art présentant les collections du château de Bellevue



Travaux de conservation préventive dans la galerie d'Apollon

LE MUSÉE DU LOUVRE, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Ancienne résidence des rois de France, le palais du Louvre est au cœur de l'histoire de notre pays depuis huit siècles. Devenu musée ouvert à tous en 1793, sa mission est de faire connaître au plus grand nombre les plus beaux témoignages de l'art à travers les siècles et les civilisations. Le rassemblement de tant d'œuvres uniques fait du musée du Louvre un lieu sans équivalent d'apprentissage, de découverte et d'émerveillement pour les millions de visiteurs venus du monde entier qu'il accueille chaque année.

Le Louvre est aujourd'hui financé majoritairement par ses propres ressources (billetterie, mécénat et legs, etc.).

La générosité des donateurs et amateurs d'art est essentielle pour lui permettre de développer ses projets et de mener à bien ses missions d'intérêt général :

- préserver et enrichir les collections nationales dont le musée est dépositaire (restauration d'œuvres, attribution de bourses de recherche, amélioration de la présentation des œuvres dans les salles, etc.);
- être un lieu de transmission des savoirs et d'accès pour tous à la culture (programmes éducatifs, partenariats avec des hôpitaux et des prisons, actions de diffusion sur l'ensemble du territoire);
- valoriser le patrimoine architectural du palais du Louvre, du jardin des Tuileries et du musée Eugène-Delacroix.

INSCRIVEZ VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE DU LOUVRE

Le Louvre est le premier musée français à avoir créé un fonds de dotation. Ce dernier a pour vocation de recevoir des dons et legs dans une logique de gestion durable en faveur du musée. Ces dons et legs constituent un capital qui génère chaque année des revenus stables et pérennes. Ce capital est préservé pour toujours et seuls ses revenus annuels sont utilisés pour financer les projets d'intérêt général du musée du Louvre.

Léguer au Fonds de dotation vous offre l'assurance que votre générosité et vos souhaits seront préservés dans le temps et garantit au musée un soutien durable.

Le Fonds de dotation est habilité à recevoir des legs et donations. Il est exonéré de tous droits de succession et de mutation. Pour les personnes qui n'ont pas d'héritier direct et qui souhaitent léguer

à un proche, le mécanisme du legs en duo permet de soutenir le Louvre tout en gratifiant un proche dans les mêmes conditions. N'hésitez pas à contacter le Fonds de dotation du Louvre pour en savoir plus.



« Je suis heureuse d'avoir inscrit le Fonds de dotation du Louvre dans mes plans pour l'avenir. Je n'ai pas d'enfant et j'ai envie de pouvoir affecter mon patrimoine à une cause utile, à une institution fiable et rassurante, le Louvre. »

Solange B., Toulon

« Le Louvre a constitué pour moi un refuge apaisant dans les moments difficiles. Je voudrais lui dire merci. J'ai 46 ans, c'est jeune, mais je considère qu'il est de mon devoir d'inclure le Louvre dans ma réflexion pour l'avenir. Faire un legs au Louvre, c'est aussi me faire plaisir : je suis heureux de la reconnaissance que le musée me porte. »

Rémi B., Paris

« Je suis passionnée d'art. Je n'ai pas d'enfant, je n'ai plus 20 ans et je suis très heureuse de pouvoir participer au rayonnement futur d'un musée tel que le Louvre. Au moment de réfléchir à ma succession, rédiger un legs au bénéfice du Louvre m'est apparu comme une évidence. »

Alice A., Marseille